



Direction des Achats, Recettes Externes et
Affaires Juridiques

Toulouse, le 17/12/2020
N/Réf : DAJ/DA//EE-2020.33593

**LABEL CNES PME
PRODUITS SPATIAUX ET/OU ACTIVITES D'INGENIERIE SPATIALE
DESCRIPTION DU DISPOSITIF**

(version du 17/12/2020)



1. Introduction

Pour mener ses activités, le CNES s'appuie sur une communauté d'industriels, majoritairement français, qui maîtrisent des technologies, des produits ou des activités d'ingénierie spatiale de pointe et qui répondent ou souhaitent répondre à des opportunités à l'export ou se diversifier dans d'autres domaines que le spatial comme la défense ou les énergies.

La mise en valeur de l'expérience acquise par ces industriels sur les programmes spatiaux avec le CNES ou d'autres institutionnels peut renforcer la crédibilité de leurs solutions dans des offres commerciales vers d'autres donneurs d'ordre. Cela s'applique tout particulièrement aux PME (Petites et Moyennes Entreprises) dont la force de frappe commerciale et le réseau d'influence sont plus limités que ceux des Grands Groupes ou des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire).

Le CNES a ainsi décidé de mettre en place un label destiné aux PME pour promouvoir leurs activités réalisées pour le compte du CNES ou d'autres clients institutionnels avec du budget national sur des technologies, des produits ou des activités d'ingénierie qui ont donné entière satisfaction.

Ce document décrit le dispositif de labellisation mis en œuvre par le CNES à partir de fin 2020.

2. Description du label

Périmètre du label

L'objectif étant de favoriser les PME françaises du domaine spatial, le périmètre du label est assez large et comprend tous types d'activités d'ingénierie ou de développement de produits « systèmes spatiaux » (lanceurs, systèmes orbitaux, segments sol, satellites, ballons, avions spatiaux, ... incluant le traitement de données spatiales, mais à l'exclusion des activités du secteur aval où le spatial ne joue pas un rôle prépondérant).

Les activités labellisables devront avoir fait leurs preuves (TRL \geq 6 pour le produit objet de la demande pour au moins l'un des produits d'une gamme) et auront un potentiel de développement économique.

La labellisation sera accordée à la capacité à développer avec sérieux un produit ou à fournir une activité d'ingénierie de qualité et répondant aux besoins. Cette labellisation concerne donc un produit spatial, une gamme de produit spatiaux ou une activité d'ingénierie spatiale et non l'entreprise dans sa globalité.

Il ne s'agit pas non plus de certifier un produit ni de délivrer un Agrément de Savoir-Faire (cf. processus ASF CNES déjà existant).

Entreprises concernées

Les entreprises concernées sont celles répondant aux quatre conditions suivantes :

- 1) PME (dont TPE) et PME* :
 - Critères d'effectif (< 250 pers.),
 - et de CA (< 50 M€) ou de Total de bilan (< 43 M€),Ces seuils s'appliquent sans critère d'actionariat. Les filiales de grands groupes ou d'ETI répondant à ces critères (PME* ou étendues) sont ainsi éligibles.
- 2) Entreprises immatriculées et basées en France (Siren). Si l'entreprise est une filiale d'une entreprise étrangère, l'effectif basé en France pourra être pris en considération pour éviter de labelliser une « coquille vide ».
- 3) Entreprises qui respectent la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite « Sapin 2 » (entreprises, leurs maisons mères éventuelles, leurs actionnaires et leurs dirigeants).
- 4) Fournisseurs du CNES et/ou entreprises bien connus du CNES qui bénéficient d'un accompagnement national :
 - Support technique particulier du CNES dans le cadre d'un partenariat formalisé,
 - Et/ou paiements directs du CNES : avec au moins 300K€ de chiffre d'affaires cumulé avec le CNES sur une période de 5 ans.
 - Et/ou paiements via l'ESA ou d'autres sources institutionnelles françaises ou européennes de financement (à préciser par l'entreprise dans son dossier de demande de labellisation) : avec au moins 300K€ de chiffre d'affaires cumulé avec cet organisme sur une période de 5 ans.

Si l'entreprise rencontre des difficultés économiques, elle devra justifier d'un plan d'actions de reprise économique convainquant et que sa pérennité à court/moyen termes n'est pas en péril.

Critères de sélection

Les produits devront correspondre à un niveau de maturité technologique $TRL \geq 6$ (démonstration réalisée avec un modèle ou un prototype à échelle et dans un environnement représentatif).

Dans le cas d'une gamme de produits en cours de développement, l'un d'entre eux au moins devra être à minima à ce niveau 6 de TRL.

Les activités soumises à la labellisation seront évaluées selon les critères suivants avec une notation sur une échelle de 1 à 5 : 1 (non satisfaisant), 2 (moyen), 3 (satisfaisant), 4 (très satisfaisant), 5 (excellent).

Chaque critère comprend une note minimale éliminatoire :

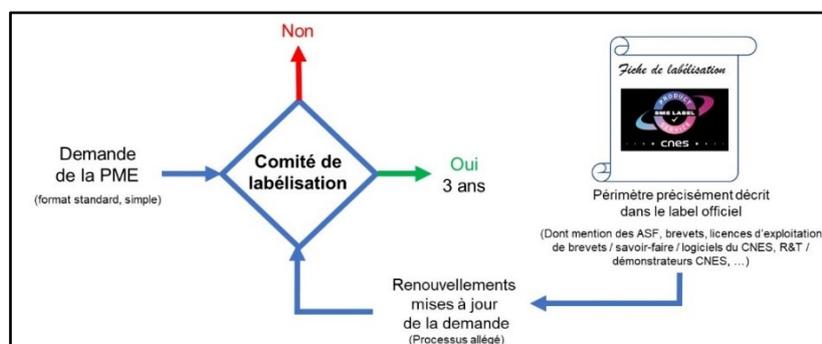
- **≥4 Excellence du développement de Produit ou de l'activité d'Ingénierie** : Niveau d'expertise technique, performance, etc. La prise en compte innovante ou exemplaire des aspects environnementaux (si pertinent) peut apporter un bonus.
- **≥3 Respects des coûts et des délais** (si applicable)
- **≥3 Organisation, management des affaires**
- **≥3 Qualité de l'interaction avec le CNES** : absence de pénalité ou de gros problème rencontré sur des affaires avec le CNES, avec cause objectivement imputable à l'entreprise.

3. Processus de mise en œuvre

Le dispositif fonctionnera avec un **comité de labellisation du CNES**, inter-directions, présidé par un représentant de la DAJ (Direction des Achats, Recettes Externes et Affaires Juridiques), suivant les étapes suivantes :

- 1) Sollicitation du CNES par la PME via l'adresse email label.cnes-pme@cnes.fr pour vérification de l'éligibilité et transmission par le CNES en retour des informations à renseigner (lettre type et formulaire Excel)
- 2) Demande de labellisation par la PME avec une lettre d'accompagnement et le formulaire Excel renseigné à renvoyer à l'adresse email label.cnes-pme@cnes.fr
- 3) Instruction par le référent technique avec le support DAJ, puis présentation de la demande au comité de labellisation interne CNES
- 4) Notation et décision en séance du comité de labellisation.
- 5) En cas de décision positive, élaboration de l'attestation de labellisation CNES transmise à la PME, et qui sera accessible sur le site Web public du CNES.

Le label est accordé pour une durée de 3 ans.



Le comité de labellisation se réunira à une fréquence adaptée aux demandes de labellisation et au minimum une fois par an. Il analysera les éventuels événements majeurs de l'année liés aux entreprises déjà labellisées, avec possibilité de suspendre certaines labellisations.

Un retour écrit systématique sera effectué vers les PME.

Une communication externe sur les labels accordés sera effectuée à l'issue des comités de labellisation.

Format de la demande de labellisation avec le contenu

Fichier Excel (version initiale qui pourra évoluer) :

DEMANDE D'ATTRIBUTION DU LABEL CNES-PME PRODUITS SPATIAUX ET/OU ACTIVITES D'INGENIERIE SPATIALE							
							
OBJET DE LA LABELISATION							
Désignation succincte de l'objet du label : <i>(produit ou ingénierie)</i>	<input type="text"/>						
Domaine <i>(choisir dans le menu déroulant)</i> :	<input type="text"/>						
Sous-domaine <i>(choisir dans le menu déroulant)</i> :	<input type="text"/>						
Si autres domaines ou sous-domaines, préciser :	<input type="text"/>						
Description de l'objet du label : <i>(pour un produit : fonctions, performances, réalisations, TRM, ...)</i> <i>Nb : critères ?????</i>	<input type="text"/>						
Références éventuelles : <i>(R&T CNES, ESA, brevets, licences, Agrément de savoir-faire, ...)</i>	<input type="text"/>						
Coordonnées du référent CNES : <i>(point de contact technique au CNES)</i>	<table border="1"> <tr> <td>Nom</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>Prénom</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>Sigle du service CNES</td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Sigle du service CNES	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>						
Prénom	<input type="text"/>						
Sigle du service CNES	<input type="text"/>						
SOCIETE							
Raison sociale :	<input type="text"/>						
Forme juridique :	<input type="text"/>						
SIREN :	<input type="text"/>						
Principaux actionnaires :	<input type="text"/>						
Site Internet :	<input type="text"/>						
Adresse :	<input type="text"/>						
Informations d'effectifs et de chiffre d'affaires justifiant le statut de PME au sens du décret 2008-1354 : <i>Pour être éligible au label CNES-PME, hors critères liés à l'objet du label, l'entreprise doit être immatriculée en France (Siren actif), avoir un effectif inférieur à 250 personnes, et un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ ou un total du bilan inférieur à 43 M€ (actionariat non pris en considération). Nb : les informations renseignées ci-après doivent être rigoureusement identiques à celles du bilan comptable officiel de l'entreprise. Si les bilans n'ont pas été publiés, ils devront être transmis au CNES avec la demande de label.</i>							
Année des 3 derniers bilans comptables :	<input type="text"/>						
Effectifs :	<input type="text"/>						
Chiffre d'Affaires :	<input type="text"/>						
Total du Bilan :	<input type="text"/>						
Activités principales de l'entreprise :	<input type="text"/>						
REPRESENTANTS DE LA SOCIETE							
Représentant légal de la société							
Nom :	<input type="text"/>						
Prénom :	<input type="text"/>						
Fonction :	<input type="text"/>						
Numéro de téléphone :	<input type="text"/>						
email :	<input type="text"/>						
Correspondant lié à l'activité objet du label							
Nom :	<input type="text"/>						
Prénom :	<input type="text"/>						
Fonction :	<input type="text"/>						
Numéro de téléphone :	<input type="text"/>						
email :	<input type="text"/>						
MOTIVATION DE LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DU LABEL							
Marchés et clients ciblés dans le cadre du label, notamment à l'export ou dans d'autres domaines d'activités :	<input type="text"/>						
Perspectives calendaires de nouveaux contrats :	<input type="text"/>						
Eléments complémentaires justifiant l'intérêt du label pour l'entreprise :	<input type="text"/>						

Lettre d'accompagnement type

<Nom société >

<Adresse postale>

Objet : Demande d'obtention d'un label CNES-PME

Je soussigné, <Prénom/Nom>, représentant légal de la société <nom société>, décide de soumettre au CNES un dossier de demande d'obtention du label « CNES-PME » pour le produit <nom du produit> ou l'activité d'ingénierie spatiale <nom activité>.

Dans le cadre du processus de labellisation du CNES, je désigne < M/Mme Prénom/Nom> comme représentant de la société.

En transmettant au CNES le dossier de candidature, je déclare avoir pris connaissance des règles et des critères d'attribution du label « CNES-PME » et en accepter librement les termes.

Je m'engage à répondre à toutes les demandes du CNES pour l'instruction de cette demande de labellisation et atteste la véracité des informations fournies et l'authenticité des documents produits.

Fait, le <date> à <lieu>,

Signature manuscrite précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Liste des labels attribués

Cette liste sera élaborée et mise à jour dès que les premières labellisations seront accordées